

Fiche projet – Demande de subvention Fonds d'Investissement Santé (FIS)

Informations sur le demandeur / porteur

Nom ou raison sociale	Pôle Ressources Handicap 68
Porteur du projet	Association Marguerite Sinclair
Adresse	2 avenue Maréchal Joffre CS 11035, 68050 MULHOUSE cedex 1
Téléphone	03 89 45 88 06
E-mail	direction.generale@sinclair.asso.fr e.margraff@sinclair.asso.fr
N° SIRET	778 929 307 000 32
Statut juridique	Association
Taille de la structure (PRH 68)	3 ETP
Personne à contacter	Elise Margraff
Fonction	Cheffe de service

Informations sur le projet

Intitulé du projet	Déploiement du Pôle Ressources Handicap (PRH) 68 – Soutien à l'inclusion des enfants à besoins particuliers
Description / modalités pratiques	<u>Mission globale du PRH 68</u> Le Pôle Ressources Handicap 68 a pour vocation de favoriser l'inclusion d'enfants et de jeunes en situation de handicap, avéré ou supposé, dans les différents lieux d'accueil du département du Haut-Rhin. L'objectif est d'accompagner les professionnels et les structures d'accueil pour œuvrer activement à une société inclusive, en lien avec les enjeux d'égalité, de solidarité et de cohésion territoriale. <u>Pilotage du projet</u> Le projet est porté par l'Association Marguerite Sinclair, en partenariat avec les associations APBA et Au Fil de la Vie. Il s'inscrit dans une dynamique collective, mobilisant les compétences complémentaires des trois structures pour répondre aux besoins du terrain.

	<u>Description et modalités de mise en œuvre</u> <u>Moyens humains mobilisés :</u> Une équipe dédiée composée de trois professionnels assurera : L'accompagnement de terrain des structures d'accueil, Le soutien pédagogique, La coordination du réseau d'acteurs engagés dans l'accueil inclusif. <u>Investissements matériels :</u> Véhicules : Deux véhicules 5 places seront acquis pour permettre aux professionnels d'intervenir sur l'ensemble du territoire haut-rhinois (visites, observations, appui sur site). Les véhicules seront floqués aux couleurs des financeurs (CAF 68 et CeA). Montant estimé : 50 000 € <u>Matériel pédagogique et malles ressources :</u> Le projet prévoit la constitution de malles et sacs pédagogiques à prêter aux professionnels, pour expérimenter des outils concrets favorisant l'inclusion : 3 malles à livres (1350 €) 10 sacs « les indispensables en multi-accueil » (5500 €) 10 sacs « les indispensables en périscolaire » (5500 €) 6 sacs sensoriels (6000 €) 3 sacs « cadre et repères » (1650 €) ☞ Montant estimé : 20 000 €
Objectifs visés	☐ Apporter un appui ressource aux structures d'accueil (ACM, EAJE, assistants maternels), via des interventions ciblées sur le terrain ; ☐ Accompagner les collectivités dans la construction de politiques locales d'inclusion ; ☐ Fédérer un réseau d'acteurs autour des enjeux de l'accueil inclusif des 0-17 ans ; ☐ Animer et structurer un observatoire départemental de l'inclusion du handicap ; ☐ Expérimenter la mise en place d'un guichet unique pour centraliser les ressources, les besoins et les dispositifs existants.

Public cible	Public visé pour la première année 280 professionnels accompagnés : crèches, ACM, assistants maternels, espaces jeunesse, structures associatives ou municipales (hors Éducation nationale) ; 30 situations individuelles de mineurs accompagnés, identifiés sur le territoire.
Localisation du projet	Mobilité sur tout le département / bureau à Pfastatt
Date d'autorisation de démarrage	06/01/2025
Date de fin de réalisation	31/12/2025
Contreparties proposées (ex : mention CeA dans les communications)	En matière d'accès aux soins et d'accompagnement précoce : • Déployer les véhicules et les outils acquis dans le cadre du projet pour renforcer l'« aller-vers » auprès des enfants en situation de handicap, en particulier en milieu rural ou isolé. • Faciliter l'identification précoce des besoins de soins et d'accompagnement chez les enfants, en lien avec les familles, les professionnels de santé et les établissements médico-sociaux. En matière de coopération avec les acteurs du territoire : • Travailler en lien étroit avec les services de la CeA (PMI, ASE, MDPH, équipes médico-sociales de territoire) afin d'assurer une coordination fluide autour des parcours des enfants accompagnés. En matière de prévention et d'inclusion : • Utiliser les malles pédagogiques et outils adaptés pour promouvoir une meilleure inclusion des enfants en situation de handicap dans les structures de droit commun (crèches, écoles, centres de loisirs...). • Favoriser le développement de compétences parentales et professionnelles autour des besoins spécifiques liés au handicap. En matière de communication : • Valoriser le soutien de la Collectivité européenne d'Alsace par un affichage clair dans les locaux du PRH68, ainsi que sur les supports de communication associés au projet (interventions,

	supports numériques, documents de présentation...).
--	---

Informations financières

Coût total du projet (€ TTC)	65 000€ (véhicules + matériels)
Montant sollicité auprès du FIS (€)	12 000 € (10 000€ pour les véhicules et 2 000€ pour le matériel)
Répartition prévisionnelle du financement (en % ou en € par financeur)	La répartition prévisionnelle du financement est la suivante : la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) apporte 20 000 €, soit 30,77 % du coût total du projet ; la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) contribue à hauteur de 12 000 €, soit 18,46 % ; la MACIF participe à hauteur de 5 000 €, soit 7,69 %. Le solde de 28 000 €, représentant 43,08 %, est financé par des fonds propres.
Avez-vous déjà bénéficié d'un financement CeA pour un projet similaire ? (oui/non – si oui, précisez)	Non